

Cet avis annuel indique la valeur marchande et la valeur cotisée de votre propriété au 5 janvier 2016. La méthodologie que nous utilisons pour calculer votre évaluation foncière est établie par la loi de l'État de New York. Le NOPV n'est pas un relevé d'imposition et ne nécessite aucun paiement.

Il est très important que vous examiniez de près cet avis. Votre relevé d'impôt foncier de juillet 2016 sera calculé à base de ces valeurs. Voir ci-dessous pour les instructions sur comment nous informer si vous croyez que vos valeurs sont inexactes.

Veuillez visiter nyc.gov/finance pour obtenir plus d'informations sur cet avis. Notre site Web contient également des guides relatifs à l'impôt foncier pour les propriétaires des biens de Catégorie 1 et Catégorie 2 dans la Ville de New York.

Que faire si vous n'êtes pas d'accord avec cet avis

Appel à la commission fiscale

Si vous voulez contester votre valeur cotisée, vous avez le droit de faire appel à la commission fiscale de la Ville de New York — une agence indépendante. La commission fiscale est habilitée à réduire la valeur cotisée de votre propriété, modifier sa catégorie fiscale et ajuster les exonérations. La commission fiscale n'est pas habilitée à modifier la valeur marchande ou les informations descriptives de votre propriété. Pour faire un appel concernant votre valeur cotisée ou exonérée, vous devez déposer une demande auprès de la commission fiscale avant les dates ci-dessous :

Catégorie fiscale 1 : Le 15 mars 2016
Catégories fiscales 2, 3 et 4 : Le 1 mars 2016

Veuillez noter : Si votre NOPV a une valeur marchande effective (voir la définition sur le NOPV ci-joint), le prix de vente estimatif de votre propriété doit être inférieur à la valeur marchande effective pour gagner votre appel déposé auprès de la commission fiscale. Veuillez visiter nyc.gov/html/taxcomm pour obtenir plus d'information sur comment contester votre évaluation.

Demande de réexamen par le Ministère des Finances

Si vous croyez qu'il y a une erreur avec votre valeur marchande ou les informations descriptives (par exemple, les mètres carrés), vous pouvez faire appel au Ministère des Finances en soumettant un formulaire de demande de réexamen. Déposez le formulaire au nyc.gov/finance ou appelez le 311 pour recevoir le formulaire par courrier. Il est lieu de noter que le fait de déposer une demande de réexamen auprès du Ministère des Finances ne fait pas prolonger le délai pour déposer auprès de la commission fiscale et n'est pas un substitut pour faire appel à la commission fiscale.

Comment nous contacter

Ministère des Finances de la Ville de New York

En ligne : Visitez nyc.gov/finance
E-mail : nyc.gov/contactdof
Téléphone : Composez le **311** (en dehors de la Ville de New York ou pour le Service de Relais, appelez le **212-639-9675**)
Par la poste : NYC Department of Finance
Correspondence Unit
1 Centre Street, 22nd Floor
New York, NY 10007
Attn: Notice of Property Value

Commission fiscale de la Ville de New York

En ligne : Visitez nyc.gov/html/taxcomm
Téléphone : Composez le **311** (en dehors de la Ville de New York ou pour le Service de Relais, appelez le **212-639-9675**)
Par la poste : NYC Tax Commission
1 Centre Street, Room 2400
New York, NY 10007

Venez participer à un de nos ateliers NOPV ! Lisez davantage sur eux au verso de cette page.

Venez nous parler de votre avis de l'évaluation foncière !

En février 2016, le Ministère des Finances de la Ville de New York et la Commission fiscale de la Ville de New York organiseront des ateliers NOPV dans tous les cinq arrondissements. Ils sont ouverts à tous. Dans ces ateliers vous pouvez :

- Consulter quelqu'un du Ministère des Finances ou de la Commission fiscale pour discuter de votre propriété
- Poser des questions concernant la valeur marchande, la valeur cotisée et la valeur cotisée transitoire de votre propriété
- Apprendre comment contester la valeur cotisée de votre propriété
- Apprendre comment faire modifier la description de votre propriété (par exemple, le nombre d'unités dans votre immeuble ou les mètres carrés)
- Apprendre à propos des exonérations et comment déposer une demande pour celles-ci

Veillez visiter nyc.gov/finance ou appelez le 311 pour confirmer les dates et les lieux des événements énumérés ci-dessous.

Séances du matin (10H00 à Midi)

Le 2 février 2016 : Brooklyn	345 Adams Street, 7th Floor Training Room
Le 3 février 2016 : Manhattan	Manhattan Municipal Building, 1 Centre Street, North Mezzanine
Le 4 février 2016 : Bronx	Finance Bronx Business Center Building, 3030 Third Avenue, 2nd Floor, Property Division/Assessors' area
Le 9 février 2016 : Bronx	Finance Bronx Business Center Building, 3030 Third Avenue, 2nd Floor, Property Division/Assessors' area
Le 11 février 2016 : Staten Island	Finance Staten Island Business Center Building, 350 St. Marks Place, 4th Floor, Property Division – Assessors' area

Séances du soir (18H00 à 20H00)

Le 9 février 2016 : Manhattan	Manhattan Municipal Building, Manhattan Borough President Gale Brewer's Office, 1 Centre Street, 19th Floor South
Le 10 février 2016 : Brooklyn	Brooklyn Borough Hall, Brooklyn Borough President Eric L. Adams' Office, 209 Joralemon Street
Le 16 février 2016 : Staten Island	Finance Staten Island Business Center Building, 350 St. Marks Place, 4th Floor, Property Division – Assessors' area
Le 17 février 2016 : Queens	Finance Queens Business Center Building, 144-06 94th Avenue, 3rd Floor, Property Division
Le 18 février 2016 : Bronx	Finance Bronx Business Center Building, 3030 Third Avenue, 2nd Floor, Property Division – Assessors' area